

Chargé(e) de préservation du patrimoine

Famille  TRAVAUX, MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Autres intitulés

Conservateur(trice)

Gestionnaire de collection

Code(s) ROME associés

Gestion de patrimoine culturel

Tous les sites ou lieux culturels présentant un patrimoine classé ou d'intérêt historique peuvent faire appel au/à la chargé(e) de préservation du patrimoine. Sa mission ? Inspecter régulièrement les objets ou constructions anciens ou classés, et s'assurer de leurs conditions de conservation grâce à ses excellentes connaissances techniques et historiques. L'organisation et le pilotage des opérations de restauration et mise en valeur sont également à sa charge, afin de garantir le respect des engagements vis-à-vis des bâtiments de France, et la conservation du patrimoine dans les meilleures conditions. C'est grâce à ce(tte) professionnel(le) des ouvrages d'art que les visites gardent toute leur authenticité !

• Principales compétences métiers

Savoir-être professionnels

Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Faire preuve de rigueur et de précision

Faire preuve de curiosité

Prendre des initiatives et être force de proposition

Compétences techniques

Contrôler l'état de conservation d'un élément du patrimoine ou d'une collection

Concevoir et réaliser des actions de promotion du patrimoine

Recenser le patrimoine, les collections et contrôler le mouvement des oeuvres
(inventaire, entrées, sorties, ...)

Superviser l'étude, l'enrichissement et la mise en valeur des patrimoines
culturels

Gérer des collections patrimoniales

Étudier et évaluer des oeuvres, pièces, objets de collection

Superviser le transport d'oeuvres d'art

Évaluer la mise en oeuvre d'un projet, plan d'action

Rechercher des financements, des investisseurs

Renseigner, mettre à jour une documentation technique

Contrôler la conformité des données ou des documents

• Accès à l'emploi

Niveau d'expérience requis

Une expérience préalable dans la gestion de collections et/ou la préservation d'ouvrages d'arts est indispensable, en fonction du patrimoine à conserver

Formations obligatoires

Pas de formations obligatoires identifiées

Formations appréciées

Diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) Matériaux

Diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) Patrimoine

Master Conservation - restauration des biens culturels

Master Histoire de l'art

Diplôme d'architecte complété d'un Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) Mention architecture et patrimoine

Titre de conservateur du patrimoine (acquis sur concours d'état)

Moc disponibles et ressources utiles

Pas de MOOC ou de ressource identifiés